



Compte rendu Assemblée Générale du 17 novembre 2017 de l'association Culture et Eveil de Saint-Aubin de Médoc CESAM

Présidée par Mme Patricia ARNAUD, Présidente du CESAM.

Mr Pascal BONNET, Secrétaire, était secrétaire de séance pour cette Assemblée Générale.

Mme Christine GALLE-TESSONNEAU, Administratrice, Scrutatrice pour cette Assemblée Générale, recueille les signatures des personnes présentes et enregistre les pouvoirs à l'entrée de l'Assemblée Générale.

22 Adhérents sont présents ou représentés.

Conformément aux statuts du CESAM, aucun quorum n'est nécessaire pour cette Assemblée Générale. L'Assemblée peut donc débattre valablement.

Mme Patricia ARNAUD ouvre cette Assemblée Générale à 19h10 en remerciant pour leur présence :

- Mr DUPRAT, Maire de SAINT AUBIN de MEDOC,
- Mme GARROUSTE, Adjointe à la culture,
- Mr CUROY, expert-comptable de l'association CESAM.

Et excuse de nombreux adhérents qui ont confié leurs pouvoirs.

Ordre du Jour :

- 1- Etat des lieux de l'offre du CESAM
- 2- Rapport moral
- 3- Rapport financier
- 4- Mise au vote des résolutions concernant les rapports moral et financier
- 5- Présentation et vote du budget prévisionnel
- 6- Elections partielles du Conseil d'Administration
- 7- Projets du CESAM Saison 2017-2018
- 8- Questions diverses

Mme Patricia ARNAUD, après avoir présenté l'Ordre du jour de cette séance, indique que les travaux de cette assemblée achevés, les participants sont très cordialement invités à prendre le pot de l'amitié afin de prolonger les échanges.

1- Présentation des activités 2015-2016 :

A- Section Arts Créatifs:

La section Arts Créatifs se compose :

- Dessin adultes, adolescents, enfants
- Peinture adulte, adolescents, enfants depuis la réorganisation et fusion avec L'Aube Indigo
- Patchwork
- Scrapbooking

Les chiffres de cette section:

2 intervenantes

18% de l'activité du CESAM

15,45 heures de cours collectifs / semaine

B- Disciplines Musicales :

Enseignement de sensibilisation, d'éveil et d'initiation :

- Eveil musical (3-6ans) ;
- Découverte instrumentale (5 instruments dans l'année pour les 6-9 ans).

Enseignement et pratique individuelle :

- Cours individuels d'instruments (piano, guitare, batterie, flûte, saxophone, violon, alto et percussions) ;
- Cours de chant lyrique ;
- Cours de chant contemporain ;
- Cours de Formation Musicale pour les niveaux I, et II.

Cette année le CESAM n'offre pas de formation musicale Niveau 3 par manque d'élèves.

Pratique collective :

- Ateliers musicaux Musique Actuelle ;
- Ateliers musicaux Musique Acoustique ;
- Atelier de Musique de Chambre.

Les chiffres de cette section:

12 Professeurs

82% de l'activité du CESAM

Plus de 80,30 heures de cours individuels/semaine

7h de cours collectifs (ateliers)

2-Rapport Moral :

Pour mémoire :

Adhésions au CESAM – Commune : 35€

Adhésions au CESAM – Hors Commune : 40€

Les tarifs ont été maintenus en 2016/2017

Bilan comparatif des adhérents par commune :

Communes	Adhérents 2017-2018	Adhérents 2016-2017
LE TAILLAN - MEDOC	5	10
SAINT-AUBIN DE MEDOC	134	152
SAINT MEDARD EN JALLES	49	34
LE PIAN MEDOC	4	4
MERIGNAC	1	0
SALAUNES	1	1
ANDERNOS	1	1
EYSINES	1	1
BORDEAUX	1	6
AVENSAN	1	2
MACAU	1	0
SAINT-LOUBES	1	0
LORMONT	1	0

ARES	1	1
Autres Communes	-	26
TOTAL	202	238

Bilan comparatif des élèves par commune :

Communes	Effectifs 2017-2018	Effectifs 2016-2017	Effectifs 2015-2016
LE TAILLAN - MEDOC	3%	3%	5%
SAINT-AUBIN DE MEDOC	72%	78%	67%
SAINT MEDARD EN JALLES	19%	11%	22%
AUTRES	6%	8%	6%

Communes	Effectifs 2017-2018	Effectifs 2016-2017
LE TAILLAN - MEDOC	8	10
SAINT-AUBIN DE MEDOC	183	207
SAINT MEDARD EN JALLES	51	34
LE PIAN MEDOC	4	4
MERIGNAC	1	0
SALAUNES	1	1
ANDERNOS	1	1
EYSINES	1	1
BORDEAUX	1	6
AVENSAN	1	2
MACAU	1	0
SAINT-LOUBES	1	0
LORMONT	1	0
ARES	1	1
Autres Communes	-	21
TOTAL	256	288

Une année 2016-2017 marquée par :

- Une stabilité du nombre d'adhérents ;
- Une stabilité de la gouvernance de l'association ;
- La mise en place de nouvelles activités adaptées à la demande du public ;
- Des efforts de gestion dans un contexte difficile : augmentation des charges et baisse des ressources.

Un gros travail de mutualisations et de développement inter associatif a commencé et le CESAM espère conclure rapidement des mutualisations avec d'autres écoles, notamment pour offrir des cours d'instruments non dispensés actuellement au CESAM.

Relance des ateliers multi instruments vers un apprentissage collectif.
Et poursuite des cours de chant contemporain.

Les manifestations

Participation à la vie culturelle de notre commune :

- Téléthon du 02 décembre 2016 ;
- Réalisation du concert d'hiver le vendredi 29 janvier 2017 ;
- Participation au Shuman Show de Tim Pike le samedi 1er avril 2017 ;
- Participation à la Fête de l'Été : concert d'Été du 25 Juin 2017.

Mme Patricia ARNAUD remercie une nouvelle fois les services de la Mairie de Saint-Aubin de Médoc, des services culture, vie associative et du personnel technique.

Le travail du Conseil d'Administration :

Il peut se résumer en deux points

Du travail.....

- 12 réunions de Bureau ;
- 12 réunions du Conseil d'Administration ;
- Développement du partenariat avec les autres associations Saint-Aubinoises pour une meilleure offre culturelle et diversifiante à la population de notre commune ;
- Poursuite du travail en communication notamment sur le site de l'Association ;

...et une poursuite des efforts pour essayer de modifier l'avenir et bouger les lignes du modèle économique associatif :

Un gros travail est mené par Mme Patricia ARNAUD pour parvenir à la création d'un groupement d'employeurs des écoles de musiques associatives.

L'objectif de ce groupement étant de décharger les futurs bénévoles du CESAM des tâches Administratives et Ressources Humaines qui sont souvent trop lourdes et complexes pour de simples bénévoles.

3-Rapport financier :

Rapport Financier en annexe 1

Mr CUROY présente le bilan comptable complet arrêté au 31/08/2017 et en explique le contenu.

Le résultat courant est en forte baisse.

En effet l'année 2016/2017 a été marqué par une forte augmentation des charges sociales (lois Fillon, mutuelle d'entreprise etc...)

Une question est posée en séance sur le coût des intervenants extérieurs.

Mme ARNAUD explique que le CESAM fait appel à une intervenante extérieure pour la section dessin et que le coût de cette offre n'a pas changé.

En revanche depuis la fusion avec l'association Aube Indigo, le CESAM fait appel à une seconde intervenante pour les cours de peinture.

Toutefois la fusion avec l'Aube Indigo en Novembre 2016 (après la rentrée donc) n'a pas permis au CESAM de maîtriser le planning et l'offre de cours supérieur à la demande et a donc provoqué un déficit.

4-Mise au vote des résolutions concernant les rapports moral et financier :

L'Assemblée n'ayant plus de questions, Mme Patricia ARNAUD propose de procéder au vote du rapport moral et financier et propose au vote trois résolutions.

1. Première résolution :

L'assemblée des sociétaires après en avoir délibéré approuve les rapports d'activité, moral et financier tels qu'ils ont été présentés par le Conseil d'Administration.

Cette première résolution soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

2. Deuxième résolution :

L'assemblée des sociétaires après en avoir délibéré approuve les comptes annuels tels qu'ils ont été présentés et donne quitus au Conseil d'Administration de sa gestion pour l'exercice écoulé.

Cette deuxième résolution soumise au vote est adoptée à l'unanimité.

3. Troisième résolution :

L'assemblée des sociétaires après en avoir délibéré décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice pour le montant de 7756,56€ en report à nouveau débiteur.

Cette troisième résolution soumise au vote est adoptée à l'unanimité.

Mme Patricia ARNAUD remercie les participants à cette Assemblée pour leur confiance.

5- Présentation et vote du budget prévisionnel

	DEBIT	CREDIT	%
SALAIRES	54 991,00 €		0,48
CHARGES SUR SALAIRES	27 167,00 €		0,24
PRESTATAIRES	12 812,00 €		0,11
COTISATIONS PREVOYANCE/RETRAITE/MED TRAVAIL	8 800,00 €		0,08
ASSURANCE	600,00 €		0,01
FRAIS DE FONCTIONNEMENT/COMPTABLE/BBOX	6 216,00 €		0,05
ACQUISITION PETIT MATERIEL	3 000,00 €		0,03
ADHESIONS/COTISATIONS		105 776,00 €	0,93
CCAS		310,00 €	0
SUBVENTIONS SAINT AUBIN		6 500,00 €	0,06
FONDATIONS + ACEF + SPONSORS + CONSEIL DEP		1 000,00 €	0,01
	113 586,00 €	113 586,00 €	1

Le budget Prévisionnel est présenté par Mme Patricia ARNAUD.

Une remarque est faite par Mr le Maire en séance sur l'achat du petit matériel à hauteur de 3000€.

Mme Patricia ARNAUD confirme que l'achat de ce matériel sera soumis au conditionnement de la réception d'une subvention du Conseil Départemental.

En l'absence de questions supplémentaires sur ce budget prévisionnel, Mme Patricia ARNAUD procède au vote. Le Budget prévisionnel 2017-2018 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés. Il avait déjà fait l'objet d'un même vote au Conseil d'Administration du CESAM le 15.11.2017.

6-Élections Partielles du CA :

Conformément aux statuts du CESAM, un tiers du Conseil d'Administration doit être renouvelé lors de cette Assemblée Générale.

<u>Administrateurs sortants :</u> Mme Patricia ARNAUD Mr Olivier CARRIERE Mr Pascal BONNET Mr Patrice CLINQUART	<u>Se représentent :</u> Mme Patricia ARNAUD Mr Olivier CARRIERE Mr Pascal BONNET	<u>Se présente :</u> Mr Jean-Michel LOUIS-ROSE
---	--	---

Mme ARNAUD propose de voter à main levée et procède au vote.

Les quatre candidats sont élus à l'unanimité des membres présents et représentés.

Mme Patricia ARNAUD remercie à nouveau les participants de l'Assemblée.

Composition du Bureau :

Présidente : Mme Patricia ARNAUD
Vice-président : Mr Olivier CARRIERE
Secrétaire : Mr Pascal BONNET
Secrétaire Adjoint : Mme Christine GALLE-TESSONNEAU
Trésorier : Mr Eric LEFEVRE
Trésorier Adjoint : Mr Marc BIENENFELD

7-Projets 2017-2018:

Les objectifs de l'association sont déclinés :

Une stabilisation du nombre des adhésions et des cotisations nous maintenant dans le marché local ;

Un travail sur des offres culturelles pour mieux tenir compte des demandes locales ;

Un travail avec les acteurs des mondes associatifs, sociaux et éducatifs de la Commune ;

La poursuite de la mise à jour du respect du texte de la convention collective ;

La poursuite de la conquête de nouveaux leviers et sources de financements : financements privés, mais surtout la mutualisation des moyens et des ressources ;

La poursuite des travaux de création d'un groupement d'employeurs en charge des questions RH et juridiques des associations ;

La poursuite de la reconstitution d'une réserve financière.

Evènements :

- Vœux et galette des Rois : jeudi 18 janvier 2018 ;
- Concert d'hiver : vendredi 09 mars 2018 ;
- Expositions Arts Créatifs : vendredi 18 mai 2018 ;
- Auditions : samedi 19 mai 2018 ;
- Concert d'été en collaboration avec le Comité des Fêtes : samedi 30 juin 2018 ;

Le CESAM participera également à la saison culturelle de la commune :

- Téléthon de St Aubin le 08 décembre 2017 ;
- Première partie du Concert de Musique Classique du vendredi 27 avril 2018 ;
- Fête de la Musique le 16 Juin 2018 en association avec Studio Médoc, le RERS et le Comité des Fêtes ;
- Fête de l'Été le 30 juin 2018.

Exposition Peinture en Mars 2018 dans la salle du conseil municipal.

8-Questions diverses :

Aucune question n'est posée.

Mme Patricia ARNAUD invite Mr le Maire à prendre la parole.

Mr Christophe DUPRAT remercie toute l'équipe du CESAM pour son travail et son implication dans la vie de cette association et dans la vie de la commune.

Mr DUPRAT confirme la difficulté grandissante des associations dirigées par des bénévoles et soumis à des difficultés croissantes de gestion du personnel.

Mr DUPRAT confirme son intention de maintenir une subvention cohérente de la commune à hauteur de l'engagement du CESAM dans la vie de la commune.

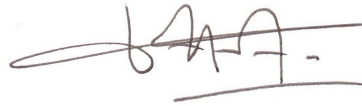
Mr le Maire confirme le retour à la semaine de 4 jours pour la rentrée de septembre 2018 ainsi que la rénovation du presbytère et l'agrandissement de la salle Ronsard.

Il suggère également de procéder à mi-année à une nouvelle journée porte ouverte pour les nouveaux arrivants à Saint Aubin de Médoc.

Mme ARNAUD remercie l'ensemble des Administrateurs du CESAM, remercie les membres du Bureau pour leur travail et l'ambiance de partage au sein de l'Association.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme Patricia ARNAUD remercie tous les participants aux travaux de cette Assemblée Générale, déclare ces travaux achevés et lève la séance à 20h15, après avoir invité toutes les personnes présentes à partager un apéritif dînatoire pour clore cette soirée.

Présidente Mme Arnaud Patricia



Secrétaire M Bonnet Pascal

